

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	70 (1941)
Heft:	8
Artikel:	Que savez-vous de la Croix-Rouge à Genève? : Chez les détenus des camps de prisonniers de guerre
Autor:	Barbey, F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040915

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce drame se jouait dans des décors lumineux dus au talent d'un jeune collègue mobilisé, M. Castella. Ce fut une révélation et, quand le rideau s'ouvrit, les yeux émerveillés s'enivrèrent des couleurs chaudes, des perspectives hardies et de la lumière qui jaillissait de partout et nous éclaboussait. La maison de Tapolet en était inondée et chaque planche, chaque poutre semblait refléter l'âme généreuse et claire du vieux célibataire. Les intérieurs étaient simples et de bon goût. J'aurais cependant préféré, aux meubles « standard », une lourde table de chêne avec des chaises massives aux formes simples et pures, comme l'âme paysanne.

Ainsi, une nouvelle pièce nous est née et s'ajoute à notre théâtre populaire. Ainsi, en ce dimanche, nous avons bu à fortes lampées la lumière et la beauté et, quand nous sommes rentrés, le soir, sous le clair de lune bleu, nos cœurs chantaient avec les sources et les étoiles.

JO. MAR.

Que savez-vous de la Croix-Rouge à Genève ?

Chez les détenus des camps de prisonniers de guerre

Depuis sa création, le Comité international de la Croix-Rouge a toujours tenu à se rendre compte des besoins des pays en guerre par l'envoi de délégués permanents ou temporaires. Ceux-ci sont chargés de prêter leur concours pour la conclusion d'accords entre gouvernements en faveur des victimes de la guerre, d'établir et de développer les rapports entre l'Agence centrale des prisonniers de guerre de Genève et les autorités et les Croix-Rouge de chaque pays. En outre, le Comité international de la Croix-Rouge a envoyé, dans la plupart des pays belligérants, des délégués pour visiter d'une façon régulière les prisonniers de guerre et les internés civils, s'assurer de leur logement, nourriture, habillement, correspondance, soins médicaux, besoins religieux, intellectuels.

Ils sont autorisés à s'entretenir sans témoins avec les représentants des prisonniers de guerre. Ils peuvent discuter sur place avec les autorités de certaines améliorations de caractère urgent. Leurs rapports sont communiqués avec leurs suggestions aux gouvernements. Depuis le commencement du présent conflit, le Comité international de la Croix-Rouge en a reçu plusieurs centaines.

A titre d'exemple, on signalera que quatre délégués visitent en permanence les camps d'Allemagne. Les internés civils allemands et italiens au Canada, en Afrique du Sud, au Congo belge, en Afrique équatoriale française, en Rhodésie, au Kenya, aux Indes anglaises et néerlandaises, en Australie, à Curaçao, etc. ont été ou vont être l'objet d'inspections de représentants du Comité international de la Croix-Rouge. Ces derniers sont jusqu'ici exclusivement des citoyens suisses. Ils sont en contact constant avec les représentants de la puissance protectrice, chargée d'inspections analogues pour coordonner leur action commune et éviter les lacunes et les doubles emplois.

Pendant l'année 1940, les frais occasionnés par les missions du Comité international de la Croix-Rouge se sont élevés à la somme de 118 000 fr. Une part importante comprend les dépenses d'assurances des délégués. L'extension et l'intensification des opérations de guerre, qui accroissent les risques, font prévoir une augmentation sérieuse de ce poste du budget.

Les gouvernements, les Croix-Rouge nationales, les familles apprécient vivement cette intervention méthodique des agents du Comité international

de la Croix-Rouge, qui exercent, en outre, un contrôle fort utile pour la distribution des secours.

Le C. I. C. R. s'adresse au public suisse et lui demande son aide pour lui permettre de remplir sa tâche et d'accomplir la haute mission assignée à notre pays par la Providence, et de donner ainsi une preuve évidente de la nécessité de l'existence de notre Etat en tant que puissance neutre.

F. BARBEY, *membre du C. I. C. R.*

Promenade méditative...

Vers une saine méthodologie.

Le meilleur moyen d'éveiller l'esprit, c'est assurément de commencer par ne pas l'endormir. Rejetez donc toute méthode qui consiste à faire de l'enfant un être passif et amorphe.

Dr PAUCHET.

La classe idéale n'est pas nécessairement une classe silencieuse.

CH. CHARRIER.

Le maître est toujours porté involontairement à choisir pour lui le procédé d'enseignement le plus commode. Plus ce procédé est commode pour le maître, plus il est incommodé pour les élèves. Celui-là seul est bon qui satisfait les élèves.

TOLSTOÏ.

Dans une classe bien faite, il ne faut que des acteurs et pas de public ; chacun y doit jouer son rôle.

A. VESSIOT.

Apprendre par l'expérience, apprendre en agissant, apprendre par la vie réelle, voilà la meilleure méthode.

LIGTHART.

L'éternel conflit...

A l'heure présente, le pédagogue catholique doit examiner sérieusement le nouveau et incorporer dans la tradition antique ce qu'il présente de bon. Ce n'est que par le fécond mélange de l'ancien et du nouveau qu'il pourra donner ce que le temps exige de lui.

(*Commentaires sur l'Encyclique*) SCHRÖTELER.

Un conservateur intelligent est un réformateur.

LYAUTHEY.

La pédagogie doit s'efforcer de réunir un capital d'idées qui s'enrichit de plus en plus ; elle doit accueillir toute idée saine, quelle que soit sa provenance.

WILLMANN.

L'idéal, dans l'intérêt de l'école, serait de pouvoir réunir et combiner les avantages de l'expérience des uns et de l'initiative des autres.
